



FO PÉNITENTIAIRE

REÇU AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Le Syndicat National Pénitentiaire **FORCE OUVRIÈRE** vous informe qu'il sera reçu au cabinet du ministère de la Justice le mercredi 18 décembre 2019 à 18h00 afin d'évoquer la réforme des retraites.

SOIT UNE SEMAINE PLUS TARD QUE NOS CONFRÈRES POLICIERS AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR !!! CE QUI DÉMONTRE UNE FOIS DE PLUS, LE PEU D'ESTIME DE CE GOUVERNEMENT POUR LES PERSONNELS PÉNITENTIAIRES !!!

Lors de cet entretien, **FO Pénitentiaire** réaffirmera son opposition totale à la réforme des retraites que veut imposer le gouvernement, avec un système par points.

FO Pénitentiaire exigera le maintien du statut dérogatoire de retraite pour TOUS les personnels de surveillance sans exception, quel que soit son poste, son grade, sa fonction ou son affectation.

Pour **FO Pénitentiaire**, il est impératif de maintenir les niveaux de pension actuels aux futures générations.

EN CLAIR, LE STATUT DE « PERSONNELS DE SURVEILLANCE » DOIT SUFFIRE À LUI-MÊME POUR BÉNÉFICIER DU 1/5^{ème} !

- Maintien de la bonification du 1/5^{ème},
- Maintien de l'âge légal de départ à la retraite à 52 ans avec une limite d'âge à 57 ans,
- Maintien du calcul de la pension sur les 6 derniers mois de salaire,
- Aucun âge pivot pour une pension à taux plein.

EN ATTENDANT, IL EST IMPÉRATIF QUE LA MOBILISATION CONTINUE ET S'INTENSIFIE DANS TOUTE LA MÉTROPOLÉ ET L'OUTRE-MER.

N'ayons pas peur d'accepter aujourd'hui, de perdre quelques jours de salaire pour pouvoir avoir une retraite digne de ce nom et ne pas sacrifier les générations à venir dont font partie nos enfants !!!

RENDEZ-VOUS LE 17 DÉCEMBRE 2019

POUR UNE MOBILISATION SANS PRÉCÉDENT AFIN DE MONTRER AU GOUVERNEMENT QUE LES PÉNITENTIAIRES NE CÉDERONT PAS !

FO Pénitentiaire – le 13 décembre 2019.

